

PARIS

Le livre qui accuse
Delanoë

à mots ouverts

Paris

Lumières sur la ville

Grands projets, fiscalité, logement... Dans un livre-enquête dont L'Express publie ici des extraits, le journaliste Dominique Foing refait les comptes de la gestion Delanoë. Le maire de la capitale lui répond.



PREMIÈRE A Paris, le 16 décembre 2006, Bertrand Delanoë inaugure le tramway des Maréchaux. Pour Dominique Foing, le maire « a surestimé les performances du nouvel équipement ».

J. DEMARTHON/AFAP



DOMINIQUE FOING publie *Comptes et légendes de Paris. Bilan de la gestion Delanoë.* Denoël, 256 p., 17 €.

LES HOMMES POLITIQUES DEVRAIENT se méfier des journalistes que n'effraient ni les chiffres ni les documents les plus techniques. Ainsi de Dominique Foing, qui s'est plongé avec bravoure dans les comptes et les actes administratifs les plus rébarbatifs de la mairie de Paris. Ce qui ne l'a pas empêché d'en extraire un ouvrage aussi argumenté que bien écrit sur Bertrand Delanoë. Un ouvrage critique, aussi.

Oui, démontre Dominique Foing, le « désir nommé tramway » va coûter une fortune. Non, les efforts en faveur du logement social n'ont

pas permis d'enrayer le départ vers les banlieues des plus modestes des Parisiens. Non, l'édification du nouveau Forum des Halles et de la tour Triangle n'a pas suivi la rigueur financière qu'on pourrait attendre d'un homme qui se présente volontiers comme un « manager public ». Et ainsi de suite.

On regrettera le ton parfois injustement à charge du livre, l'oubli trop fréquent des réels succès de Delanoë (pas un mot sur le succès de la Fondation Abbé Pierre pour sa politique de logement social, par exemple), le survol trop

rapide des pratiques de l'ère Chirac-Tiberi, auxquelles il a mis fin. Mais l'œuvre reste utile pour faire pièce au très subtil communicant qu'est le patron de la capitale. Et les flèches feront d'autant plus mal qu'elles sont décochées non par un conservateur obtus, mais par un... homme de gauche, ancien militant du PS puis des Verts.

C'est l'originalité de cette enquête qui a convaincu L'Express d'en publier cette semaine quelques extraits en exclusivité. En demandant, dans un souci d'équilibre, à Bertrand Delanoë d'y répondre. ● **MICHEL FELTN**

[EXTRAITS]

« UN DÉSIR NOMMÉ
TRAMWAY »

« Dans son désir de réaménager la ville et d'imposer une nouvelle façon de penser les déplacements urbains, le maire a occulté les tares et les faiblesses de son projet. Et pour ce faire, il n'a pas hésité une seconde à jongler avec les chiffres, comme l'a remarqué la Cour des comptes [...]. "La réduction de moitié du trafic sur les Maréchaux sud est plus du double de l'impact annoncé dans les documents publics du projet", relèvent les magistrats. A l'inverse, il a surestimé les performances du nouvel équipement. Les boulevards extérieurs étaient déjà desservis par la ligne de bus de Petite Ceinture qui venait d'être modernisée quelque temps auparavant. Pour justifier l'intérêt du tramway, il fallait montrer les immenses améliorations qu'il ne manquerait pas d'apporter. Alors que la ligne Petite Ceinture se traînait à 14,5 kilomètres-heure, le T3 (tramway des Maréchaux) était crédité d'une vitesse commerciale de 20 kilomètres-heure. On s'est aperçu hélas à l'usage que cette petite merveille atteignait péniblement les 16,5 km/h, alors même qu'elle bénéficie d'une priorité de passage aux carrefours, ce qui n'était pas le cas des bus qui marquaient, de surcroît, un nombre d'arrêts supérieur ! »

LE « GRAND BLUFF
DE ROLAND-GARROS »

« Qui a pu affirmer que l'extension du stade de tennis Roland-Garros représentait "une bonne affaire pour les Parisiens ?" Bertrand Delanoë lui-même, dans une interview au *Parisien*, le 20 mai 2011. [...] En 2008, l'Inspection générale de la ville de Paris (IGVP) décide de plonger son nez dans le contrat d'occupation qui lie la Fédération française de tennis (FFT) à la mairie depuis 1963. [...] L'IGVP ne manque pas de s'étonner du ●●●

Bertrand Delanoë répond
« Résolument à charge »

La publication par L'Express d'extraits de l'ouvrage de Dominique Foing, *Comptes et légendes de Paris*, appelle de ma part les précisions suivantes : Dominique Foing ne s'est pas donné les moyens de réaliser une enquête objective et impartiale. Il n'a ainsi cherché à me rencontrer qu'à quelques semaines de la fin de son enquête. Il n'a à aucun moment non plus cherché à obtenir le point de vue de la mairie de Paris. Ni mes adjoints ni mes collaborateurs n'ont été sollicités.

Sur le fond, faute de pouvoir corriger l'ensemble des approximations, je souhaite apporter à vos lecteurs quelques précisions indispensables.

Contrairement à ce qui est affirmé, le tramway a largement atteint ses objectifs et accueille quotidiennement 120 000 voyageurs. L'accidentologie a en parallèle diminué de 60 % et les émissions de monoxyde de carbone et de benzène ont diminué de 80 % depuis 2001.

L'extension de Roland-Garros est bien une « bonne affaire » qui est actuellement de 1,6 milliard d'euros, s'élèvera à environ 3 milliards d'euros en début de convention puis sera portée à 7 milliards d'euros à compter de la mise en exploitation du stade modernisé. Cette redevance sera assise sur le chiffre d'affaires, selon un barème progressif permettant d'augmenter significativement l'intéressement de la Ville de Paris au bénéfice dégagé par le tournoi. Ainsi, la somme perçue par la Ville de Paris sera multipliée au moins par quatre.

S'agissant de la fiscalité locale, le taux d'imposition des impôts locaux n'a en effet pas été



Pour le maire de Paris, « Dominique Foing ne s'est pas donné les moyens de réaliser une enquête objective et impartiale ».

« Le tramway a largement atteint ses objectifs et accueille quotidiennement 120 000 voyageurs. L'accidentologie a en parallèle diminué de 60 % »

augmenté de 2001 à 2008. Et, après les deux hausses, exceptionnelles, de 2009 et 2010, les Parisiens demeurent les moins imposés de tous les habitants des grandes villes françaises. Contrairement à ce qu'affirme l'auteur, la taxe de balayage a augmenté de 9 % et non de 11 %. Si les tarifs d'accès aux piscines et aux courts de tennis ont bien été réévalués, ils ont augmenté moins vite que l'inflation et l'auteur omet de mentionner que le service rendu aux Parisiens a considérablement été amélioré dans l'ensemble de ces équipements.

Le taux de logement social s'élève aujourd'hui à 17,6 % et le seuil des 20 % sera atteint en 2014, avec six ans d'avance sur l'objectif fixé par la loi SRU. Au total, en deux mandats, 70 000 logements sociaux auront été financés. Contrairement à ce qu'affirme l'auteur, le foncier de la Ville de Paris a été largement mobilisé : par exemple, dans les neufs premiers arrondissements, sur 4 839 logements financés, 2 111 logements sont issus du foncier de la Ville de Paris, soit 43,6 % du total. S'agissant de l'opération de la rue du Louvre, citée par l'auteur, la Ville de Paris possédait en réalité deux immeubles : elle a réalisé des logements sociaux sur le premier et a vendu le deuxième à la Caisse d'épargne, qui a cédé en échange des immeubles sur lesquels il a été possible de produire des logements sociaux. Je pourrais poursuivre la liste pour illustrer la crédibilité de cette « enquête », mais je m'en tiendrai à ces exemples, qui suffisent à signer le parti pris résolument à charge que Dominique Foing a choisi de privilégier et L'Express de relayer. ●

à mots ouverts

PARIS PLAGE LE SUCCÈS POPULAIRE DE DELANOË

●●● niveau de la redevance versée à la ville. [...] L'audit recommande par conséquent de revoir sérieusement ce montant. [...]

« En fait, alors qu'il se trouve en position de force pour négocier, le maire de Paris va céder devant les exigences de ses interlocuteurs, victime d'un bluff d'enfer qu'il n'a pas su déceler [...]. Ils se sont fait désirer, raconte Yves Contassot [NDLR : élu écologiste parisien], en mettant dans la tête de Bertrand Delanoë l'idée

que la France pourrait perdre le Grand Chelem au profit de Madrid ou de Barcelone. [...] Aucun professionnel du tennis ne croyait à cette fable [...]

« Qu'importe : Bertrand Delanoë est tombé dans le panneau et il est prêt à tout pour conserver cet événement sportif mondial. Pas question de rééditer le camouflet de Singapour [NDLR : lorsque Paris s'est fait souffler les Jeux olympiques par Londres]. C'est la FFT qui dicte désormais ses conditions, comme en témoigne le compte rendu d'une réunion des services techniques avec le cabinet du maire en date du 15 novembre 2010 [...]. Auditionné par la fédération quelques jours plus tard, Bertrand Delanoë lâche ses dernières salves pour emporter le morceau : la ville est prête à participer de sa poche pour 20 millions d'euros dans les travaux dont le montant est estimé à 250 millions [...]. Le bail est accordé pour une durée exceptionnelle de quatre-vingt-dix-neuf ans et on oublie les suggestions déplorables de l'IGVP. A compter de la mise en exploitation du site agrandi (2016, au mieux), la ville touchera [...] 4,5 millions pour 13,6 hectares – au lieu de 1,6 million d'euros pour 8,5 hectares. Si

on s'était aligné sur le mode de calcul proposé par l'IGVP, appliqué dans la plupart des concessions sportives, c'est plus de 30 millions d'euros que la FFT aurait dû déboursier chaque année ! »

UN « GESTIONNAIRE RIGOUREUX ? »

« J'aurai été le premier maire de Paris à ne pas toucher aux taux de fiscalité pendant sept ans. » Depuis 2001, année après année, chaque présentation des budgets est l'occasion [pour Bertrand Delanoë] de rappeler avec constance cet engagement [...]. En fait, entre 2001 et 2008 (soit la première mandature), la pause fiscale annoncée n'a pas eu lieu [...]. Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, c'est indéniable, sont restés inchangés, mais [...] plusieurs impôts ont effectivement augmenté pendant la période 2001-2007 : la taxe de balayage (+ 11 %), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+ 18 %), la taxe de séjour (de + 3 % à + 40 % selon les cas) et les redevances sur les services aux Parisiens. [...] L'augmentation a été en moyenne de 10,3 % pour l'entrée dans les piscines et de 14,4 % pour la réservation des courts de tennis. »



DESSIN DE
Mix & Remix paru dans *L'Hebdo*, Lausanne.

« **Taxe de balayage, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de séjour, redevance sur les services aux Parisiens... plusieurs impôts ont augmenté pendant la période 2001-2007** »

« LOGEMENT : UNE POLITIQUE DE FAÇADE »

« Quant au mouvement vers l'Ouest parisien, force est de constater qu'il patine. Selon le rapport de la Chambre régionale des comptes, malgré tous les efforts, l'écart entre les arrondissements s'est même creusé entre 2001 et 2007 [...]. Avec Bertrand Delanoë, c'est toujours la faute des autres. Pas de l'Etat, cette fois-ci, qui participe activement au

financement des créations de logements, mais des affreux égoïstes des beaux quartiers. Si dix arrondissements (du 1^{er} au IX^e et le XVI^e) sont toujours aussi déficitaires en logements sociaux, c'est parce que les riverains de ces quartiers attaquent toutes les opérations devant les tribunaux avant qu'elles ne sortent de terre, tenant en échec les projets de la Ville. [...]

« Pour Jean-François Martins, conseiller MoDem de Paris, il ne faut pas être dupe de ce discours : « Delanoë est un homme de communication qui fait semblant de ne pas construire dans les beaux arrondissements pour mieux fustiger la droite parisienne, décrypte l'élu du XIV^e arrondissement. Quand il pourrait le faire, il préfère vendre le foncier. Par exemple, [...] au 40, rue du Louvre. Nous avions là l'opportunité de faire du logement social dans le centre de Paris. Le maire a cédé l'immeuble à la Caisse d'épargne. » [...] Un choix que confirme René Dutrey [NDLR : conseiller Verts de Paris] : « Les terrains pour construire des logements, on les a, mais on préfère les attribuer aux bureaux à cause de la taxe professionnelle. » » ●